

DÉTAILS D'ORGANISATION

A FOURNIR PAR TOUS LES ORGANISATEURS

Cadre réservé au Comité Régional

52 49077053

ÉCOLE DE VÉLO et MINI CYCLO-CROSS

Coueurs admis :

✓ U7 ✓ U9 ✓ U11 ✓ U13 U15

Nbre d'engagés maximum : 100.....

Cette feuille de détails d'organisation remplie recto et verso doit être adressée, quel que soit le genre de course, OBLIGATOIREMENT au Comité Régional dont dépend l'organisateur, au plus tard un mois avant la date de la course, accompagnée du montant des prix, des droits et de l'assurance.

VILLE SEGRE commune déléguée de Segré En Anjou Bleu..... CODE POSTAL : 49500.....

TITRE DE L'ÉPREUVE Route Ecole de vélo..... DATE 19 septembre 2026.....

CLUB ORGANISATEUR Entente Sportive Segréenne HA Cyclisme.....

DONNÉES GPS :

INDIQUER SI L'ÉPREUVE EST : ✓ Interrégionale Départementale Régionale

TYPES D'ÉPREUVES :

Jeux : Mini Cyclo-cross Piste

✓ Route ou régularité :

Lieu et horaires dossards : A2MI - 9, rue Louis Lépine à 12h00.....

Merci d'indiquer le montant de l'engagement :
..... € (Libre de 0 € à 3 € maxi)

Lieu et horaires de départ : A2MI - 9, rue Louis Lépine à 13h00.....

Catégorie	Longueur du circuit	Nbre de tours	Distance totale	Dossards	Départ
U7	1.520 km	1	1.520 km	12... H...00	13... H...00
U9	1.520 km	2	3.040 km	12... H...00	13... H...00
U11	1.520 km	6	9.120 km	12... H...00	13... H...00
U13	1.520 km	8	12.160 km	12... H...00	13... H...00
U15	 km		 km	 H.....	 H.....

ENGAGEMENTS PAR INTERNET

(Clôture : obligatoirement 3 jours francs avant la course : le mercredi pour le samedi, le jeudi pour le dimanche, le vendredi pour le lundi...)

Renseignements (Nom, n° de téléphone, E-mail)

PRODHOMME Guy - 0786792911 - guyprodhomme1961@gmail.com.....

Le speaker est :

JUTEAU Jacky.....

A indiquer impérativement de manière à pouvoir vérifier qu'il est bien habilité à exercer cette fonction

Le responsable sécurité est :

ESNAULT Laurent.....

Visa de l'Organisateur

ES Segréenne HA
M. Thé. Bonsergent

Ne pas oublier de joindre la fiche de caisse N° 1 (épreuve d'un jour)

L'attestation d'assurance ne sera délivrée qu'après parfait paiement de l'épreuve déclarée au Comité Régional